

LE TEMPS

éditoriaux Mercredi 29 avril 2009

Pas de répit

Par Par Richard Werly

La boucle est bouclée. Avec ses recommandations sur la «bonne gouvernance fiscale» dévoilées mardi, la Commission européenne a opéré la dernière manœuvre d'un encerclement presque parfait autour de la Suisse et de son secret bancaire

La boucle est bouclée. Avec ses recommandations sur la «bonne gouvernance fiscale» dévoilées mardi, la Commission européenne a opéré la dernière manœuvre d'un encerclement presque parfait autour de la Suisse et de son secret bancaire. Les marges de manœuvre qui demeurent sont techniques. Elles existent. Mais il ne s'agira plus de remparts imprenables. Tout au mieux pourra-t-on réparer quelques digues.

Prenons deux cas pour mieux nous faire comprendre: la querelle sur la fiscalité cantonale, et la révision en cours de la directive sur la fiscalité de l'épargne (dont découle l'accord bilatéral Suisse-UE).

Dans les deux cas, Berne peut, en théorie, ne rien lâcher. Mais maintenant que Bruxelles, dans ses nouvelles propositions, fait le lien entre la délocalisation des entreprises et l'évasion fiscale des particuliers, personne n'imagine que le dialogue avec l'UE sur les impôts cantonaux et la fiscalité des holdings puisse encore longtemps rester bloqué. Et bien kamikazes les diplomates qui pourraient aujourd'hui jurer que jamais, au grand jamais, l'UE n'exigera de la Suisse, en matière de fiscalité de l'épargne, l'échange automatique d'informations que le Luxembourg, à terme, pourrait être obligé d'accepter.

Un tel encerclement, à la hussarde, n'est pas à la gloire de l'UE. Il engendre déjà, au Grand-Duché ou en Autriche, des frustrations problématiques. Mais gare à l'illusion des brèches communautaires. Les élections européennes arrivent début juin. La lutte contre le secret bancaire, même à droite, fera office de slogan pour cacher les failles dans la relance, les disputes persistantes sur les nouvelles réglementations bancaires ou les irresponsabilités, à l'Est, de pas mal de gouvernements.

Puis viendra, à l'automne, la désignation des nouveaux commissaires que l'Europarlement questionnera, avant de leur accorder ou non sa confiance. Le futur commissaire à la Fiscalité, soyons-en sûrs, devra donc beaucoup promettre. Et, à coup sûr, afficher sa détermination face à la place financière suisse. La bataille ne fait que commencer.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA